



SES 2+ : le 1er texte sort enfin ! Affligeant !

Une nouvelle raison de donner de l'ampleur à la journée d'action européenne du 12 juin

Le 1er texte sur le SES2+ apparaît

On connaissait les grandes lignes de la future directive SES2+. Le 1er brouillon de texte officiel intitulé : *"Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil au Comité économique et social et au Comité aux Régions sur l'accélération de la mise en œuvre du ciel unique européen"* est paru. Il est [consultable dans son intégralité sur notre site \(rubrique europe/SES2+\)](#).

Un travail de désinformation et de propagande dogmatique

Cette "communication" est le préambule du texte de la Directive qui suivra. Elle en fixe les grandes lignes. C'est édifiant de désinformation : *"Chaque État membre place d'abord son propre système de gestion du trafic aérien (ATM), conduisant à la fragmentation structurelle coûteuse et inefficace du système ATM européen et un manque persistant de réactivité à l'exigence de ses clients - les compagnies aériennes, et, finalement, les usagers."*

Un putsch antidémocratique contre la volonté des Etats

"L'expérience montre que les États membres peuvent être réticents à adopter des changements fondamentaux qui entraînent des risques de grèves ou des répercussions sur les budgets nationaux à court de liquidités. Dans ce contexte, le système de performance devrait être renforcé afin d'accroître la transparence et devenir plus exécutoire.../... (Il faut) accroître l'indépendance de la PRB (Organe d'examen des performances) en tant que conseiller technique clé, et enfin renforcer les outils de contrôle et de sanction lorsque les objectifs ne sont pas atteints. Les utilisateurs de l'espace aérien devraient avoir plus d'opportunités pour exprimer leurs points de vue sur le processus des ANSP (comprendre : rentrer dans les conseils d'administrations des ANSP).

Dans le système actuel, les États membres au sein du comité du ciel unique ont le dernier mot sur les objectifs, l'adoption de plans de performance et l'acceptation des mesures correctives dans les objectifs de cas ne sont pas atteints. Cela doit être adapté en renforçant le contrôle et les mécanismes de sanction. En outre, les membres de l'Organe d'examen des performances devraient désormais être directement nommés par la Commission."

Un motif principal et déterminant : la ren-ta-bi-li-té

"La Commission est déterminée à assurer la mise en œuvre de la SES dans tous les aspects et a donc pris des mesures préparatoires pour le lancement des procédures d'infraction contre les États membres qui ont jusqu'à présent échoué à se conformer aux exigences relatives à la mise en place de blocs d'espace aérien.../...l'accélération de la mise en œuvre de SES exige que les objectifs de performance ambitieux, en particulier dans le domaine de la rentabilité, soient fixés en vue de la deuxième période de référence du système de performance."



Dégrouper des services supports

"Le premier paquet SES de 2004 visait à introduire des mécanismes de marché pour la fourniture de services supports, afin d'améliorer leur efficacité. En pratique peu l'ont été bien que dans les deux cas où de telles mesures ont été prises, les résultats ont été positifs (un des ANSP estime les économies à environ 50% par rapport à la prestation intériorisée de services de soutien)". **L'introduction des mécanismes de marché** est parfaitement en ligne avec ce qui se fait ailleurs dans le secteur des infrastructures européennes selon les procédures d'appel d'offres accordant du temps des concessions limitées. Environ 20% d'économies peuvent être attendus à l'égard des services de soutien (la météorologie, l'information aéronautique, la communication, la navigation ou la surveillance).../... **Il existe beaucoup de sociétés extérieures au monde ATM qui pourraient offrir de tels services, qui pourraient être divisés entre plusieurs fournisseurs pour maximiser la concurrence, ou - comme suggéré par Eurocontrol, attribués à un fournisseur unique capable de supporter plusieurs fournisseurs de base.**

Il est impératif que les mécanismes de marché soient introduits pour augmenter l'efficacité dans la fourniture de services de soutien. La Commission propose donc de poursuivre le dégroupage et l'ouverture du marché de certains de ces services de soutien."

Mise sous tutelle directe de l'EASA des autorités de surveillance nationale (NSA)

"Le problème de l'insuffisance des ressources a un impact direct sur les compétences techniques et affaiblit l'indépendance de l'organisme de réglementation vis-à-vis de l'ANSP et doit être résolu par le renforcement de la coopération mutuelle entre les acteurs non étatiques (par exemple au niveau FAB), par une coordination étroite entre les acteurs non étatiques au niveau européen leur permettant d'échanger les meilleures pratiques et de participer à des programmes de formation et par la mise en commun des experts par exemple sous l'égide de l'EASA.../... la Commission proposera une série de critères contraignants en vue d'assurer le fonctionnement autonome et efficace des NSA (**comprendre séparation structurelle, et non, fonctionnelle, comme à la DGAC**). Dans ce contexte, la Commission est d'avis que le cadre réglementaire portant sur l'efficacité et l'indépendance des acteurs non étatiques soit renforcé en tant que question prioritaire."

Le Ministre français chargé des transports, F. Cu villier, prend enfin position contre le SES2+, dans un courrier adressé au Vice Président de la CE (Siim KALLAS) le 4 juin 2013.

C'est une première étape. FO qui est intervenu à maintes reprises à la DGAC et au ministère et lutte depuis des mois au sein de l'ETF pour que cette future directive ne voie pas le jour, ne peut qu'approuver.

Le 12 juin, ne nous trompons pas de cible !! L'action ETF coordonnée au niveau européen à laquelle FO est associée a bien pour objectif de ramener la Commission Européenne à plus de réalisme et moins d'arrogance.

La journée du 12 juin est capitale pour la suite des événements !!!

